

Auxiliaire médical en pratique avancée

Informations sur le concours

Publié le :	03-07-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Date du concours :	20-11-2025
A propos du poste :	

2. MISSIONS ET ACTIVITES

2.1 Les missions principales

En référence au profil de poste IPA du CHGR de RENNES, et conformément à la réglementation (décrets et arrêtés de 2018 et 2019), l'IPA PSM participe à la prise en charge globale des patients présentant des troubles psychiatriques, dont le suivi lui est confié par un (des) médecin(s) psychiatre(s).

Dans le respect du parcours de santé du patient, coordonné par le médecin psychiatre, l'IPA PSM apporte son expertise et participe à l'organisation et la coordination des parcours de soins en

extra hospitaliers et avec les établissements et services de santé ou médico- sociaux.

- L'IPA PSM exerce dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par le ou les psychiatre(s) et le ou les infirmier (s) exerçant en pratique avancée dans le domaine de la psychiatrie et santé mentale.

- L'IPA réalisera avec les patients les actes de soin autorisés dans son domaine de compétence, dans le respect du protocole d'organisation.

- Les compte rendus et prescriptions seront renseignés dans le dossier informatisé du patient dans l'onglet identifié IPA.

- L'IPA adapte le projet de soin, de suivi et d'accompagnement en fonction de la situation clinique psychique, somatique et sociale du patient, en coordination avec le ou les psychiatre(s) et les autres acteurs intervenant dans le parcours du patient, avec le patient et son entourage.

Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi patient :

- Recueil de l'anamnèse complète et réaliser l'examen clinique,

- Recueil de données sur la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources, les représentations des troubles, leurs retentissements sur la vie personnelle, sociale et professionnelle,

- Evaluation de l'observance et des effets secondaires des traitements médicamenteux

- Repérage des éléments cliniques et contextuels constituant un risque pour la sécurité du patient et/ou de son entourage,

- Repérage des situations nécessitant une concertation pluriprofessionnelle et partage approprié d'informations relatives à l'évolution des troubles,

- Aide au repérage de l'évolution des troubles du patient par les équipes médicales, paramédicales et autres professionnels.

Prescriptions, renouvellement de prescriptions et réalisation d'actes techniques dans le cadre du suivi d'un patient

- Renouvellement de la prescription ou adaptation éventuelle de la posologie des régulateurs de l'humeur, psychostimulants, antipsychotiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés, dans le cadre d'une procédure de soin établie avec le psychiatre, expliquant les enjeux et les risques thérapeutiques,

- Renouvellement et adaptation des antidépresseurs, des anxiolytiques, des hypnotiques, des traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques,

- Prescription et renouvellement des produits de santé non soumis à prescription médicale obligatoire (dispositifs médicaux et médicaments)

- Renouvellement des prescriptions médicales de produits de santé et d'actes infirmiers

- Demande d'examens complémentaires et orientation vers un professionnel de santé

- Orientation du patient vers un programme d'éducation thérapeutique

Actions de prévention, d'éducation thérapeutique et de psychoéducation

- Etablissement d'un bilan éducatif partagé avec le patient et son entourage incluant les objectifs à atteindre.

- Co-construction avec le patient un projet de soins infirmiers en cohérence avec le projet médical,

- Conception et réalisation d'actions de prévention primaire, d'éducation à la santé, d'éducation thérapeutique et de psychoéducation, en prenant en compte les habiletés sociales et les capacités cognitives.

- Réalisation d'actions de dépistage individuelles et collectives

- Evaluation des actions d'éducation mises en oeuvre.

Participation à l'organisation du parcours de soins et de santé du patient

- Aller la rencontre des professionnels du sanitaire et du social exerçant sur le territoire afin de présenter le dispositif TLMCMP, la pratique avancée, interroger leurs besoins, et proposer une nouvelle forme de collaboration.

- Organisation du parcours de soins, de santé et des activités en lien avec le médecin traitant ou le psychiatre et l'ensemble des acteurs du parcours à l'hôpital et en ville,

- Elaboration, suivi et évaluation du Projet de Soins Personnalisé (PSP) en collaboration avec le médecin traitant et le psychiatre,

- Organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles avec les différents professionnels des champs sanitaire, social et médico-social intervenant dans le parcours de soins du patient,

- Participation à l'organisation du travail en équipe dans le cadre du parcours de soins et de santé du patient,

- Orientation du patient vers les différents partenaires

- Coordination des interventions avec les acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et éducatifs

- Organisation de la coordination clinique avec les différents intervenants,

- Conseil et expertise auprès des équipes sanitaires, sociales et médico-sociales confrontées à des situations complexes et de crise,

- Participation à la coordination ville /hôpital : tisser des relations professionnelles avec les MG de ville des patients suivis,

- Elaboration, suivi et évaluation du parcours de soin,
- Enregistrement et transmission sécurisée des données permettant la continuité du parcours de soins du patient,
- Contribution au suivi de files actives de patient.

Mise en oeuvre d'actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles

- Participation à l'élaboration et à l'évaluation de protocoles de soins pluri professionnels, de référentiels de bonne pratique, d'évaluation de pratiques professionnelles, de retours d'expérience,
- Elaboration d'actions de formation et de développement professionnel continu,
- Accompagnement des équipes à la démarche qualité et à l'évolution des pratiques

Contribution à des études et des travaux de recherche

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Guillaume Rénier

Ville : 35000 Rennes

Pour candidater

Date limite de candidature : 20-10-2025

Conditions de candidature :

Le concours sur titres est ouvert aux candidats remplissant les conditions de titre de formation et de durée d'exercice minimum fixés par le code de la santé publique pour l'exercice de leurs professions en pratique avancée :

- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée
- Justifier de trois années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'Infirmier
- Etre enregistré auprès de l'Ordre National des Infirmiers

Les candidats doivent remplir :

Ø Les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (articles L.321-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique) :

- o Etre de nationalité française ou d'Etat membre de l'Union Européenne
- o Jouir de ses droits civiques
- o Ne pas avoir de mentions incompatibles à l'exercice des fonctions sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire
- o Se trouver en position régulière vis-à-vis du code du service national
- o Remplir les conditions d'aptitude au plan médical (conformément aux articles L.321-1, L.321-2 et L.321-3 du Code général de la fonction publique)

Pièces à fournir :

Les dossiers de candidature doivent contenir :

1. Curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
2. Relevé des diplômes, titres et travaux éventuels en rapport avec un emploi d'infirmier en pratique avancée
3. Photocopie de la carte nationale d'identité française, ou de la carte de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
4. Note de deux pages au plus décrivant les emplois qu'il a pu occuper, les stages qu'il a effectués et la nature des activités et, le cas échéant, des travaux qu'il a réalisés ou auxquels il a pris part.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier Guillaume Régnier

108 Avenue du Général Leclerc

CS 60838

35708 RENNES Cedex 7